



Monsieur le Préfet du Calvados
Préfet de Région
Cabinet
C.A.D. rue Daniel Huet
14038 CAEN CEDEX 09

Paris, le 30 mars 2015

François AUBÉY

Objet :
Nuisances sonores
Autoroute A.13/Troarn

**Sénateur du
Calvados**

Monsieur le Préfet,

J'ai reçu un courrier de Monsieur le Maire de Troarn soulignant l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions entre les services de l'Etat, d'une part, la SAPN d'autre part et les élus de Troarn et Bures sur Dives ainsi que les riverains de l'A.13 en troisième lieu.

**Maire de
Méridon-Canon**

Les demandes des élus et des administrés portent sur les solutions à mettre en œuvre pour réduire les problèmes de nuisances sonores générées par le trafic routier de l'autoroute A.13, toute proche.

Des propositions de mur anti-bruit, d'aménagements paysagers (merlons, plantations...), de réduction de la vitesse au droit des deux communes concernées sont restées lettre morte, semble-t-il.

Aussi, j'interroge vos services sur cette situation de blocage et adresse un courrier au siège social de la SAPN, reprenant ces points afin d'obtenir les éclaircissements nécessaires à une bonne compréhension du dossier.

Je souhaite que le dialogue puisse être renoué entre les parties en présence : Etat-SAPN-Collectivités locales-riverains, que la réflexion s'engage à nouveau afin que des propositions concrètes voient le jour à l'issue de ces futurs échanges.

Je vous remercie de me faire savoir la position de l'Etat et le rôle qu'il entend jouer dans ce dossier et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Sénateur Maire

François AUBÉY

COPIE



S.A.P.N.
30 bd Gallieni

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Paris, le 30 mars 2015

Francois AUBÉY

Objet :

Nuisances sonores
Commune de Troarn
Calvados

Messieurs,

Je suis alerté par Monsieur le Maire de Troarn commune du Calvados sur le territoire de laquelle passe l'autoroute A.13, des nuisances sonores occasionnées aux riverains, par l'important trafic routier.

Vos services, en la personne de Madame Marty Leridant, connaissent bien le dossier pour lequel des rencontres ont eu lieu, sans aucun résultat à ce jour.

Les demandes des élus et des riverains portent sur :

- l'édification d'un mur anti-bruit de l'échangeur ouest de Troarn au secteur nord de Bures sur Dives, soit environ 3500 mètres,
- l'implantation de merlons et/ou d'écrans arborés,
- l'utilisation de revêtement de chaussée anti-bruit lors des campagnes de rénovation,
- la réduction de la vitesse de tous les véhicules entre Troarn et Bures sur Dives.

Jusqu' alors, les élus et les riverains constitués en associations, n'ont constaté aucune évolution et ne sentent pas la SAPN mobilisée par ces problèmes de nuisances sonores alors que les mesures de bruit recensées sur ces communes sont au niveau à partir duquel il provoque une **gêne** pour les habitants.

.../...



Je souhaite que vous développiez les arguments qui laissent à penser que la SAPN se désintéresse de ces questions sur le secteur concerné.

Si tel n'était pas le cas, je propose que vous me fournissiez les éléments susceptibles de nourrir une réflexion afin que les acteurs de ce dossier, ensemble, puissent trouver des réponses aux questions posées.

Dans l'attente d'un prochain contact, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Sénateur Maire


François AUBEY